

# AVIS

## Affectation ou nomination à titre temporaire 915-246010557

**À tous les procureurs aux poursuites criminelles et pénales réguliers et occasionnels  
présentement à l'emploi du Directeur des poursuites criminelles et pénales  
et**

**À tous les candidats déclarés aptes à exercer la fonction de procureur  
dont le nom apparaît sur la liste de déclaration d'aptitudes**

**Un poste régulier de procureur aux poursuites criminelles et pénales est offert  
au Bureau des affaires de la jeunesse de Saint-Jérôme**

Le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) désire informer son personnel régulier et occasionnel qu'il entend pourvoir un poste régulier de procureur aux poursuites criminelles et pénales au Bureau des affaires de la jeunesse de Saint-Jérôme.

Ce bureau est sous la responsabilité de M<sup>e</sup> Éric Beauparlant, procureur en chef aux poursuites criminelles et pénales. La personne retenue pour occuper ce poste sera sous l'autorité immédiate de M<sup>e</sup> Marc Forgues, procureur en chef adjoint aux poursuites criminelles et pénales.

Il est important de préciser qu'en certaines circonstances la personne titulaire de ce poste sera appelée à intervenir publiquement et donner des entrevues à des médias écrits et électroniques.

Dans l'éventualité où aucune candidature ne serait retenue au regard de l'affectation, le DPCP pourra considérer, aux fins de recrutement, les candidatures des procureurs occasionnels en poste présentement et, au besoin, les candidatures apparaissant sur la liste de déclaration d'aptitudes à la fonction de procureur.

### **CONDITION SPÉCIFIQUE :**

La personne retenue aura à se déplacer également à Laval.

### **TRAITEMENT :**

Au 1<sup>er</sup> avril 2017, le traitement minimal est fixé à 57 983 \$ pour un horaire hebdomadaire à 35 heures et à 134 427 \$ au maximum de l'échelle, alors que pour un horaire hebdomadaire à 37,50 heures, le traitement minimal est fixé à 62 127 \$ et le traitement maximum à 144 036 \$.

### **MODALITÉS D'INSCRIPTION :**

Les procureurs à l'emploi du DPCP ainsi que les personnes ayant réussi un processus de qualification dont le nom apparaît sur la liste de déclaration d'aptitudes à la fonction de procureur sont invités à manifester leur intérêt en transmettant une lettre à cet effet, accompagnée de leur curriculum vitae, et dans laquelle le numéro **915-246010557** est mentionné. Ces deux documents doivent être envoyés par courriel à [rh\\_dpcp@dpcp.gouv.qc.ca](mailto:rh_dpcp@dpcp.gouv.qc.ca) ou par la poste à l'adresse suivante :

Direction des ressources humaines  
Directeur des poursuites criminelles et pénales  
Complexe Jules-Dallaire, tour 1, bureau 500  
2828, boulevard Laurier  
Québec (Québec) G1V 0B9

**Il est à noter que vos documents doivent être reçus au plus tard le 23 mars 2018 à 17 heures.**

**CONDITION PARTICULIERE**

Si la personne retenue n'est pas déjà à l'emploi du DPCP, elle devra donner son autorisation pour une vérification d'habilitation sécuritaire.

**INFORMATIONS :**

Pour obtenir des informations, veuillez composer le 418 643-9059, poste 20918.

12 mars 2018